

Archives du Parti communiste français

**Archives de direction,
conférence nationale et conseil national**

1939, 1953–1992

261 J 3 / 1-27

Répertoire méthodique réalisé par Pascal Carreau sous la direction de Guillaume Nahon,
directeur des Archives départementales de la Seine-Saint-Denis.

Septembre 2008 – complété en mars 2011

Archives départementales de la Seine-Saint-Denis

INTRODUCTION

Les archives des réunions des conférences nationales et des conseils nationaux postérieures à 1944 (plus celles d'une conférence nationale de 1939) ont été versées à la fin des années 1990 aux services des Archives du PCF par Gaston Plissonnier. Celui-ci les avait conservées jusque-là en sa qualité de secrétaire administratif puis de coordonnateur des instances nationales de direction du PCF pendant près de 40 ans, de 1954 à 1990. Auparavant sa secrétaire, Ghislaine Villiers, avait apporté des informations manuscrites au stylo-bille dans ces dossiers pour faciliter leur identification. Un dépôt complémentaire concernant les archives des conférences nationales de 1953, 1958, 1961 et 1965 a été effectué en mars 2011, d'où un décalage entre l'ordre chronologique des dossiers et la succession de leurs cotes, qui a conduit à une présentation méthodique du présent instrument de recherche.

La conférence nationale et le conseil national sont des réunions élargies du comité central dont la composition est fixée statutairement. Ils sont convoqués par le comité central, dans certaines occasions, sur un ordre du jour précis. Ils donnent parfois lieu à l'ouverture dans la presse communiste d'une tribune de discussion préparatoire sur le thème inscrit à l'ordre du jour.

La conférence nationale réunit les membres du comité central et de la commission centrale de contrôle financier, auxquels s'ajoutent des délégués des départements élus par leur direction fédérale dans un nombre proportionnel à leurs effectifs. A côtés de ces membres « de droit », des invités (élus, responsables d'activités, personnalités qualifiées) assistent aux travaux. Dans le cadre des orientations fixées par le congrès national, la conférence nationale peut prendre des décisions. Elle désigne, par exemple, le candidat du PCF à l'élection présidentielle.

Le conseil national comprend les membres du comité central et de la commission centrale de contrôle politique, ainsi que les secrétaires départementaux, les parlementaires, les secrétaires de section des grandes entreprises. Des invités peuvent assister aux travaux. Le conseil national est un organe consultatif.

Les archives conservées sont de deux ordres : les documents administratifs relatifs à l'organisation des réunions (extraits des statuts du PCF, décisions du bureau politique et du secrétariat, ordres du jour, convocations, formulaires adressés aux fédérations, spécimen de mandat, feuilles de présence...), d'une part, les documents liés au contenu politique de la réunion (tribunes de discussion, rapports, interventions, résolutions, motions...), d'autre part. Des coupures de la presse communiste sont souvent jointes. Elles permettent d'identifier la part des délibérations que le PCF avait rendue publique. Suivant les périodes, on ne trouve pas forcément chacune de ces typologies de documents dans tous les dossiers.

Ces archives fournissent une suite logique aux sténotypies et aux comptes rendus des conférences nationales qui figurent dans les archives, couvrant la période 1921-1939, de l'ex Institut du marxisme-léninisme de Moscou, disponibles aux Archives départementales sous la cote 3 Mi 6 / 1 à 144. Ces derniers documents étaient déjà consultables par les historiens à la Bibliothèque marxiste de Paris (13^e arrondissement) depuis les années 1980.

Elles trouvent un complément avec la série des enregistrements sonores de certaines des réunions depuis 1958. Réalisés sur des supports aujourd'hui obsolètes (bobines de fil métallique, bandes magnétiques) ou peu propices à la conservation (cassettes audio), les enregistrements originaux font progressivement l'objet, depuis 1994, d'une restauration physique et d'une description intellectuelle par les Archives départementales ; ils donnent lieu, au fur et à mesure, à des copies de consultation (cotées en série 4 AV pour les CD audio). Aujourd'hui, l'ensemble des documents communicables est effectivement consultable par les lecteurs. Leur cote est rappelée à titre indicatif dans cet instrument de recherche.

L'intérêt de ces archives est de documenter le fonctionnement de deux instances nationales qui participent des processus d'élaboration politique et des modalités de décision de la direction nationale du PCF. Combinée à celle des organismes dirigeants (comité central, bureau politique, secrétariat) l'étude de leur composition fournit peut-être des éléments d'appréciation sur les acteurs et la pratique de la direction collective revendiquée par le Parti communiste.

Dans certains cas, la documentation disponible ouvre la possibilité d'études plus thématiques. Par exemple, les dossiers relatifs respectivement à quatre réunions relativement espacées (1961, 1971, 1979 et 1982) et pareillement consacrées à l'implantation et à l'intervention communiste dans les entreprises, peuvent sans doute nourrir une mise en perspective du traitement de cette préoccupation, manifestement récurrente, par le PCF.

Dans d'autres cas, la présence de dossiers rassemblant les contributions individuelles de militants aux débats ouverts sur des thèmes comme le rapport du PCF aux intellectuels et la culture (conseil national de 1980) ou les modalités et les objectifs du militantisme communiste (conférence nationale de 1998) offre un échantillon utile à l'étude des conceptions et de la culture politique des militants du PCF.

Pascal Carreau
Archives départementales
de la Seine-Saint-Denis
Septembre 2008 - mars 2011

SOMMAIRE

261 J 3/1	Conférence nationale du 21 au 23 janvier 1939 à Gennevilliers.	9
261 J 3/24	Conférence nationale des 5 et 6 mars 1953 à Gennevilliers.	9
261 J 3/25	Conférence nationale sur le « referendum-plébiscite », les 17 et 18 juillet 1958 à Montreuil.	9
261 J 3/26	Conférence nationale sur « l'activité du parti et les tâches des communistes dans les entreprises », les 18 et 19 novembre 1961 à Gennevilliers.	9
261 J 3/27	Conférence nationale sur la presse, les 6 et 7 février 1965 à Villejuif.	9
261 J 3/2	Conférence nationale sur « l'activité idéologique, politique et d'organisation du parti dans les entreprises », les 20 et 21 novembre 1971 à l'Ile-Saint-Denis.	9
261 J 3/3	Conférence nationale sur le Programme commun de gouvernement , le 9 juillet 1972 à Paris.	10
261 J 3/4	Conférence nationale sur la préparation des élections législatives, les 7 et 8 janvier 1978, à Paris.	10
261 J 3/5	Conseil national sur « l'activité politique, idéologique et d'organisation du parti à l'entreprise », les 20 et 21 octobre 1979 à Bagneux.	10
261 J 3/6-10	Conseil national sur « les intellectuels, la culture et le combat pour l'avancée démocratique vers le socialisme », les 9 et 10 février 1980 à Bobigny.	10
261 J 3/11	Conférence nationale sur « la désignation du candidat communiste et la préparation de l'élection présidentielle », les 11 et 12 octobre 1980 à Nanterre.	11
261 J 3/12	Conférence nationale sur la préparation des élections municipales, le 19 juin 1982 à Arcueil.	11
261 J 3/13	Conseil national sur la préparation des élections européennes, les 13 et 14 mars 1984 à Vitry-sur-Seine.	11
261 J 3/14	Conférence nationale sur la préparation des élections législatives et régionales, les 12 et 13 octobre 1985 à Nanterre.	11
261 J 3/15	Conseil national sur « l'évolution de la société française », les 14 et 15 mars 1987 à Montreuil-sous-Bois.	12
261 J 3/16	Conférence nationale sur « la désignation du candidat communiste à l'élection présidentielle », les 12 et 13 juin 1987 à Nanterre.	12
261 J 3/17-21	Conférence nationale sur le thème « faisons de chaque cellule, de chaque communiste, un artisan décisif de l'union pour se défendre, l'union pour que ça change », les 12 et 13 novembre 1988 à Nanterre.	12
261 J 3/22-23	Conférence nationale « pour une conception nouvelle de l'activité du parti à l'entreprise », les 24 et 25 octobre 1992 à Villejuif.	13

**REPERTOIRE DES ARCHIVES
DES CONFERENCES NATIONALES
ET DES CONSEILS NATIONAUX**

261 J 3/1 **Conférence nationale du 21 au 23 janvier 1939 à Gennevilliers.**
Discours de Maurice Thorez, interventions, résolutions, messages.
1939

N.B. : les articles suivants cotés 261 J 3/24 à 27 ont fait l'objet d'un deuxième dépôt, d'où un saut de cotes. La présentation méthodique a été retenue pour privilégier l'ordre chronologique des dossiers.

261 J 3/24 **Conférence nationale des 5 et 6 mars 1953 à Gennevilliers.**
Adresses au comité central du PCUS et à Maurice Thorez, information de Raymond Guyot, interventions de Pierre Doize, Le Hyaric, Michel Vandel, Fernand Jacquet, Auguste Lecoer, Madeleine Vincent, Jean Cagne, lecture de messages par Raymond Guyot, allocution de Jacques Duclos, annonce par Victor Michaut de la fin de la conférence en signe de deuil, coupures de presse.
1953

261 J 3/25 **Conférence nationale sur le « referendum-plébiscite », les 17 et 18 juillet 1958 à Montreuil.**
Rapport de Maurice Thorez, résumés d'interventions, appel publiés dans *l'Humanité*.
Enregistrement communicable sous les cotes : 4 AV/3541-3558
1958

261 J 3/26 **Conférence nationale sur « l'activité du parti et les tâches des communistes dans les entreprises », les 18 et 19 novembre 1961 à Gennevilliers.**
Rapport de Georges Marchais, interventions de Jacques Duclos, Jeannette Vermeersch, Léon Feix, Paul Laurent, Maurice Thorez, discours de Waldeck Rochet, compte rendu publiés par *l'Humanité* et *France Nouvelle*.
1961

261 J 3/27 **Conférence nationale sur la presse, les 6 et 7 février 1965 à Villejuif.**
Rapport d'Etienne Fajon, discours de Waldeck Rochet, résumés des interventions, résolution publiés dans *l'Humanité*.
1965

261 J 3/2 **Conférence nationale sur « l'activité idéologique, politique et d'organisation du parti dans les entreprises », les 20 et 21 novembre 1971 à l'Île-Saint-Denis.**
Projet de résolution publié dans *l'Humanité*, rapport d'André Vieuguet, interventions de Georges Marchais et d'Etienne Fajon, résolutions, circulaires, correspondance, feuille de présences, exemplaires de *l'Humanité*.
Enregistrement communicable sous les cotes : 4 AV/2861-2871
1971

- 261 J 3/3** **Conférence nationale sur le Programme commun de gouvernement , le 9 juillet 1972 à Paris.**
Rapport et discours de clôture de Georges Marchais, interventions de Paul Laurent, résolution, circulaires, correspondance, feuille de présence, listes de commissions, liste d'invités, exemplaires de *l'Humanité*.
1972
- 261 J 3/4** **Conférence nationale sur la préparation des élections législatives, les 7 et 8 janvier 1978, à Paris.**
Rapport, discours de clôture et déclaration à la presse de Georges Marchais, schéma de compte rendu, notes, circulaire, cahier du délégué, résolution du comité central, relevés de décisions du bureau politique et du secrétariat, correspondance, carton d'invitation, liste des invités, état des délégués, composition du bureau et de la présidence de la conférence, liste des intervenants, composition et rapports des commissions. Enregistrement communicable sous les cotes : 4 AV/2872-2884.
1978
- 261 J 3/5** **Conseil national sur « l'activité politique, idéologique et d'organisation du parti à l'entreprise », les 20 et 21 octobre 1979 à Bagnaux.**
Rapport de Jean Colpin, discours de clôture de Georges Marchais, intervention de Paul Laurent, résolution, circulaires, mandat, correspondance, liste des invités, feuille de présence, composition de la présidence du conseil, liste des intervenants, questionnaire sur la diffusion de *l'Humanité*, plan et itinéraire, coupures de presse. Enregistrement communicable sous les cotes : 4 AV/2898-2911.
1979
- 261 J 3/6-10** **Conseil national sur « les intellectuels, la culture et le combat pour l'avancée démocratique vers le socialisme », les 9 et 10 février 1980 à Bobigny.**
1980
- 261 J 3/6-9 Tribune de discussion préparatoire**
- 261 J 3/6 Cahier contenant la liste numérotée des contributions individuelles reçues, contributions n°1 à 65.
- 261 J 3/7 Contributions n°66 à 130.
- 261 J 3/8 Contributions n°131 à 195.
- 261 J 3/9 Contributions n° 196 à 285 (des documents manquent) et envois parvenus après la clôture de la discussion.

261 J 3/10 Déroulement

Rapport de Guy Hermier, discours de clôture de Georges Marchais, laisser-passer, circulaires, décision du bureau politique, composition de la présidence, du bureau et de la tribune du conseil, composition des commissions, statuts du PCF, liste des invités, correspondance, feuille de présence, exemplaire original et photocopies de *l'Humanité*.

261 J 3/11

Conférence nationale sur « la désignation du candidat communiste et la préparation de l'élection présidentielle », les 11 et 12 octobre 1980 à Nanterre.

Rapport de Charles Fiterman, discours de clôture de Georges Marchais, intervention de Georges Gosnat, documents de la réunion du comité central de mars 1980, liste des présidents de séance et composition du bureau de la conférence, informations lues aux participants, décisions du bureau politique et du secrétariat, mandat, demande d'hébergement, circulaires, extrait des statuts du PCF, correspondance, liste des excusés, interventions, cahier du délégué, exemplaires de *l'Humanité* et de *l'Humanité Dimanche*.

1980

261 J 3/12

Conférence nationale sur la préparation des élections municipales, le 19 juin 1982 à Arcueil.

Rapport de Madeleine Vincent, interventions, décision du bureau politique, circulaires, plan, plan de la salle, composition du bureau de la conférence, liste des intervenants, composition des commissions, résolutions, composition de la conférence, listes des délégués et des délégués consultatifs, mandat, exemplaires de *l'Humanité*.

Enregistrement communicable sous les cotes : 4 AV/2885-2887.

1982

261 J 3/13

Conseil national sur la préparation des élections européennes, les 13 et 14 mars 1984 à Vitry-sur-Seine.

Décisions du bureau politique, résolution, circulaire, liste de candidatures, statuts et extrait des statuts du PCF, liste de secrétaires de sections d'entreprise, exemplaire de mandat, liste des invités, correspondance, état des réponses positives et des réponses négatives des invités, exemplaires originaux et photocopie de *l'Humanité*.

1984

261 J 3/14

Conférence nationale sur la préparation des élections législatives et régionales, les 12 et 13 octobre 1985 à Nanterre.

Rapport d'André Lajoinie, intervention de Philippe Herzog, discours de clôture de Georges Marchais, projet de résolution et texte adopté, décisions du bureau politique et du secrétariat,

extrait des statuts, mandat, carton d'invitation, composition de la présidence et du bureau de la conférence, composition de la commission des amendements, circulaires, correspondances, exemplaires de *l'Humanité* et de *l'Humanité Dimanche*.

Enregistrement communicable sous les cotes : 4 AV/2888-2897.

1985

261 J 3/15

Conseil national sur « l'évolution de la société française », les 14 et 15 mars 1987 à Montreuil-sous-Bois.

Rapport d'André Lajoinie, discours de clôture de Georges Marchais, listes des intervenants, interventions, laisser-passer, notes, correspondance, décisions du bureau politique et du secrétariat, résolutions du comité central de mai 1986 et janvier 1987, liste des participants de droit, circulaires, mandat, listes d'invités, texte préparatoire, feuille de présence, exemplaires de *l'Humanité* et de *l'Humanité Dimanche*.

Enregistrement communicable sous les cotes : 4 AV/2912-2924.

1987

261 J 3/16

Conférence nationale sur « la désignation du candidat communiste à l'élection présidentielle », les 12 et 13 juin 1987 à Nanterre.

Rapport de Georges Marchais, discours d'André Lajoinie, interventions prononcées et non prononcées, circulaires, demande d'hébergement, mandat, formulaires, correspondance, notes préparatoires, plan de la salle, liste de délégation, décisions du bureau politique et du secrétariat, composition de la présidence et du bureau de la conférence, déclaration à la presse, résolution, feuille de présence, exemplaires de *l'Humanité* et de *l'Humanité Dimanche*.

1987

261 J 3/17-21

Conférence nationale sur le thème « faisons de chaque cellule, de chaque communiste, un artisan décisif de l'union pour se défendre, l'union pour que ça change », les 12 et 13 novembre 1988 à Nanterre.

1988

261 J 3/17-20 Préparation

261 J 3/17

Elaboration du document d'orientation préparatoire
Notes, projet de rapport, texte définitif, circulaires, liste d'invités, décisions du bureau politique et du secrétariat, brochures.

261 J 3/18-20

Discussion préparatoire
18 Contributions n° 1 à 123.

- 19 Contributions n° 124 à 245 (des documents manquent) et envois parvenus après la clôture de la discussion.
- 20 Communiqué et textes publiés dans la tribune de discussion de la presse communiste.

261 J 3/21

Déroulement

Information d'ouverture de Georges Marchais, rapport de Jean-Claude Gayssot, discours de clôture de Georges Marchais, interventions prononcées et non prononcées, décisions du bureau politique et du secrétariat, résolution du comité central de juin 1988, communiqué et déclaration du bureau politique, circulaires, note préparatoire, composition de la présidence et du bureau de la conférence, feuille de présence, correspondance, liste des journalistes accrédités, photocopies et exemplaires de *l'Humanité* et de *l'Humanité Dimanche*.

261 J 3/22-23

Conférence nationale « pour une conception nouvelle de l'activité du parti à l'entreprise », les 24 et 25 octobre 1992 à Villejuif.

1992

261 J 3/22

Organisation et déroulement

Rapport de Claude Billard, notes manuscrites, liste des participants techniques, circulaires, badge, ticket repas, correspondance, facture, plan, déroulement horaire, liste des intervenants, dossiers publicitaires de prestataires, liste des invités, feuille de présence, badge de parking, composition de la tribune, coupures de *l'Humanité*, demande d'hébergement, formulaires, dossier du délégué.

261 J 3/23

Interventions

Demandes d'intervention, liste des intervenants, textes prononcés et non prononcés.

CONVENTION ENTRE LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS ET LE DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Entre

Le Département de la Seine-Saint-Denis, représenté par Monsieur le Président du Conseil général, en vertu de la délibération de la commission permanente

D'UNE PART

Et

Le Parti communiste français, représenté par Madame la Secrétaire nationale

D'AUTRE PART

Il a été convenu et décidé ce qui suit :

Article 1 :

Le Département de la Seine-Saint-Denis et le Parti communiste français décident de coopérer pour la sauvegarde, la collecte, le traitement, la conservation, la communication et la mise en valeur du patrimoine archivistique du Parti communiste français dépendant de sa direction nationale, qui a fait l'objet d'un classement par l'Etat comme « archives présentant du point de vue de l'histoire un intérêt public », afin de constituer aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis un centre des archives du Parti communiste ouvert au public-

La direction nationale du Parti communiste français se réserve la possibilité d'associer toute structure de son choix, associative ou autre, à l'exécution de la présente convention , sous réserve de notifier au Département la nature de la relation qu'elle entretiendra avec la structure qu'elle aura choisi et la personne habilitée à représenter le Parti communiste français au sein de cette structure.

Article 2 :

Le déposant s'engage à déposer les fonds à titre permanent, suivant un calendrier qui sera défini entre les parties.

Ce dépôt est valide pour une période de trois ans reconductible tacitement- Le Parti communiste assume pendant une phase transitoire la préparation et le traitement des fonds- La Bibliothèque marxiste de Paris, partie du fonds patrimonial classé, relève de la présente convention ; le traitement et la communication de ses collections ressortiront d'une collaboration avec l'Université Paris 13- Son cas fera l'objet d'un avenant à la présente convention- Le déposant s'engage à fournir l'intégralité des instruments de travail en sa possession (fichiers, catalogues...).

Article 3 :

Les fonds déposés sont conservés dans les locaux des Archives départementales qui en assument le traitement définitif (conditionnement et conservation matérielle, classement, indexation, rédaction d'inventaires, valorisation)- Les opérations de transfert sont à la charge du département de la Seine-Saint-Denis.

Pour ce qui concerne précisément la communication des fonds déjà inventoriés et ouverts à la consultation – en particulier les archives des instances de direction (Comité central, Bureau politique, Secrétariat) – ils devront être communiqués dès leur dépôt dans les mêmes conditions que celles qui sont actuellement en vigueur au siège du Parti communiste français-

Le programme de travail archivistique – opérations de classement et d'élaboration des instruments de recherche – sera soumis à une évaluation annuelle des deux parties contractantes - Ce programme de travail sera proposé dans les trois mois qui suivront le dépôt des archives aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis.

Article 4 :

Au delà de la sauvegarde, du classement et de la communication des fonds, la présente convention se fixe un objectif général de valorisation des fonds qui vise à :

- inciter au développement de la recherche historique autour du communisme français en contribuant à la mise en place d'un pôle de recherches sur le Parti communiste français et plus largement sur le mouvement ouvrier à partir des ressources des Archives départementales de la Seine-Saint-Denis ;
- pour ce faire, la convention se donnera les moyens de construire un partenariat avec diverses institutions scientifiques ou culturelles, en s'appuyant sur un comité de pilotage qui aura pour mission d'éclairer la mise en œuvre de la politique de valorisation- Formé de représentants du département et de membres dûment désignés par la direction nationale du Parti communiste, ce comité de pilotage s'adjoindra – à titre consultatif – un certain nombre de personnalités scientifiques désignées pour leur compétence, en fonction des projets qui auront été choisis.
- ce partenariat prendra en compte, entre autres, les Universités Paris 13 et Paris 8 qui sont déjà impliquées dans un partenariat avec le département de la Seine-Saint-Denis- Il intégrera également l'Université de Bourgogne, notamment en prolongeant une coopération pour la constitution et la valorisation d'une base de données à partir du traitement informatisé et de la numérisation d'archives de direction-

Article 5 :

La communication des documents se fait aux archives départementales selon les modalités fixées par le règlement de celle-ci.

Les règles de communicabilité sont fixées par le déposant qui peut les modifier et reste seul habilité à délivrer des dérogations- Le déposant a retenu de les aligner sur la législation française en matière d'archives publiques- La communication des documents de moins de trente ans est soumise à une autorisation préalable, à l'exception de ceux qui auront été désignés par lui comme immédiatement consultables- Elle est libre pour les documents de plus de trente ans, à l'exception de ceux qui comportent des informations sur la vie de personnes physiques pour lesquels le délai est de cent ans.

Les documents sont réputés communicables après que le classement en a été effectué et que leur inventaire a été rendu public.

Le déposant conserve le droit à la libre communication de l'ensemble des documents.

Article 6 :

Toute reproduction (microfilms, photographies, photocopies) de documents, application informatique ou audiovisuelle est strictement soumise à l'accord du déposant-

Lorsque des reproductions sont réalisées par les Archives départementales ou sous leur autorité, avec l'accord du déposant, le Département conserve la propriété matérielle des ces reproductions- Il décide des tarifs correspondant en fonction d'un barème fixé par l'assemblée délibérante.

Le déposant reste seul habilité à gérer et exploiter les droits de propriété intellectuelle afférents aux documents iconographiques et sonores appartenant à ses fonds.

Article 7 :

Le déposant garde la pleine propriété des archives déposées- Il conserve la possibilité de reprendre tout ou partie des dépôts avec préavis de neuf mois et s'engage, dans ce cas, à autoriser le microfilmage des documents, s'il n'est pas déjà réalisé, par les Archives départementales avant toute opération de reprise.

Article 8 :

La présente convention est conclue pour une durée de trois ans à compter de sa notification par le Département au cocontractant- Elle est renouvelable par tacite reconduction- Si l'une des parties souhaite y mettre fin, elle devra avertir l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception en respectant un délai de préavis de six mois.

Article 9 :

En cas de non respect des engagements réciproques inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties à l'expiration d'un délai de trois mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 10 :

Les parties s'engagent, en cas de litige né de l'exécution de la présente convention, à épuiser toutes les voies de conciliation possibles avant de saisir le juge compétent.

Fait à Bobigny, le 18 décembre 2003

Pour le Président du Conseil général
par délégation la vice – présidente

Marie - Christine Labat

La Secrétaire nationale du PCF

Marie - Georges Buffet

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	3
SOMMAIRE	5
REPERTOIRE DES ARCHIVES DES CONFERENCES NATIONALES ET DES CONSEILS NATIONAUX	7
CONVENTION ENTRE LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS ET LE DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS.....	15
TABLE DES MATIERES	19